

APPEL D'OFFRE N° 307-06

Termes des références pour le recrutement d'une assistance technique destinée à impartir le **MODULE VI : EMPLOI ET FEMMES : COMMUNITY MANAGER, RÉSEAUX ET INNOVATION** dans le cadre du projet *Promotion de l'égalité et droits des femmes dans la vie locale des régions de Tanger Tétouan Al-Hoceima et L'Oriental*, financé par la Commune de Séville et implémenté par FAMSÍ avec la collaboration de la Fédération ANMAR des Collectivités Locales du nord du Maroc et l'Andalousie.

Cordoue, 1/04/2022

Résumé Termes de Référence:

Date limite de réception des offres : **19/04/ 2022 avant 21.00 heures de l'Espagne**

Date début du service : **après signature du contrat**

Date limite d'exécution du service : **30/06/2022**

Montant : **50.000 MAD TTC.**

Le dossier d'appel d'offre doit comprendre les pièces suivantes :

- **CV actualisé**
- **Note Méthodologique**

Marqué dans le courrier :

Sujet de l'Offre : **AT. POUR LA MISE EN OUEVRE DU MODULE VI EMPLOI ET FEMMES : COMMUNITY MANAGER, RÉSEAUX ET INNOVATION**

Les devis doivent être communiqués à l'adresse E-mail :
contrataciones@andaluciasolidaria.org

Toute question ou information supplémentaire puisse être consultée par courrier électronique, sur l'adresse e-mail susmentionnée.

1. CONTEXTE

Le projet *Promotion de l'égalité et droits des femmes dans la vie locale des régions de Tanger Tétouan Al-Hoceima et L'Oriental* est financé par la Commune de Séville et implémenté par FAMSÍ avec la collaboration de la Fédération ANMAR des Collectivités Locales du nord du Maroc et l'Andalousie.

L'objectif général du projet est de *Contribuer à la participation effective des femmes des régions Tanger Tétouan Al-Hoceima et L'Oriental à la vie publique en promouvant leurs droits et l'égalité des sexes.*

À cet effet le projet prévoit quatre axes de travail :

- **Axe 1** : Formation au profit des élues et élus locaux mais aussi au profit des femmes en queue d'emploi, des coopératives et de la société civile.
- **Axe 2** : Accompagnement et orientation pour l'autonomie économique des femmes.
- **Axe 3** : Création d'une banque de ressources sur l'égalité, l'autonomie économique des femmes, les droits des femmes ainsi qu'un catalogue des bonnes pratiques de genre.
- **Axe 4** : Réalisation d'une campagne de sensibilisation et information sur l'égalité et le genre.

Pour atteindre les objectifs, le FAMSÍ et la Fédération ANMAR ont signé une Convention Spécifique pour l'exécution et suivi de cette initiative. Dans ce cadre, il est prévu de recruter une *Assistance Technique pour la mise en œuvre du MODULE VI : EMPLOI ET FEMMES : COMMUNITY MANAGER, RÉSEAUX ET INNOVATION.*

OBJECTIF DE LA PRESTATION

L'objectif principal de la formation est de fortifier les potentialités locales, afin d'atteindre un degré majeur d'autonomie économique des jeunes femmes de la région Tanger-Tétouan –Al Hoceima

Les objectifs spécifiques de la formation sont :

- Connaître les stratégies de marketing, les techniques de vente et la gestion des médias sociaux et innovation.
- Acquérir des compétences en gestion humaine ou interpersonnelle.
- Utiliser efficacement les possibilités offertes par le numérique dans les opérations de commercialisation.
- Connaître et savoir gérer de plateformes de e-commerce
- Agir avec intégrité et respect de l'éthique et la déontologie en milieu professionnels;
- Prendre conscience de l'environnement professionnel ;
- Établir des relations positives avec ses interlocuteurs ;
- S'aligner avec les recommandations de la CGLUA (Cités et gouvernement locaux Unies d'Afrique) et ONU Femmes.

Résultat attendue de la formation et compétences acquises :

Les compétences acquises au sein de la formation pour chaque bénéficiaire:

- Création d'une plateforme de vente ;
- Être dotée en outils pédagogique et technologique moderne pouvant faciliter l'intégration en marché de l'emploi.
- S'adapter à des situations professionnelles diverses ;
- Gagner en assurance, confiance, sérénité et prendre position ;
- Reconnaître et développer ses qualités et défis personnels ;
- Agir avec tact et fermeté envers les autres ;
- Optimiser son temps et son énergie ;

Population cible de la formation :

Des jeunes femmes diplômées et à la recherche de l'emploi obtenant au minimum un baccalauréat, maîtrisent parfaitement les outils informatiques et désireuses de se perfectionner en communication, marketing, les ventes et les médias sociaux, appartenant à la région de Tanger Tétouan Alhoceima.

2. DEROULEMENT ET TÂCHES

L'assistance technique impartira un module de formation pour devenir « community manager » ou le manager des communautés. La formation sera destinée à des jeunes femmes diplômées et en recherche d'emploi, et désireuse d'aider la population féminine destinataire des initiatives de développement humain de la région Tanger-Tétouan- Al-Hoceima, spécifiquement les coopératives travaillant dans différents secteurs et appartenant aux communes qui sont membres de la Fédération ANMAR via la connexion à des réseaux sociaux et en innovant afin d'encourager les ventes de leurs productions.

A titre de définition du « community manager » ou gestionnaires de communauté:

« Les gestionnaires de communauté doivent être en mesure de discuter avec les médias, les utilisateurs de la communauté, leurs superviseurs et les actionnaires des différents aspects des communautés en ligne. Ils peuvent engager des utilisateurs au sein de la communauté un jour. Un autre jour, ils peuvent parler avec des personnes extérieures à la communauté des marques de l'entreprise ».

Cette formation vise à introduire des concepts clés sur le marketing et connaître les méthodologies et techniques moderne de vente, concrètement la formation dotera les bénéficiaires en trois types de compétences qui sont essentielles pour un processus de gestion réussi :

A/ Compétences en gestion humaine ou interpersonnelle en se référant à développer :

- Compétences personnelles ;
- Communication et motivation.

B/Compétences techniques :

- Organisation et délégation ;

- Anticipation et réflexion stratégique ;
- Résoudre des problèmes et prendre des décisions.

C/Compétences conceptuelles :

- La conscience commerciale ;
- Monitoring.

La structure proposée pour ce module est la suivante :

Session A composé de la session 1 et 2 (04 heures environ) avec par objectif d'introduire la thématique cible, assurer une perception d'égalité d'opportunité et les concepts clés de façon claire, compréhensible et adaptée au groupe de participants.

Cette session doit servir à sensibiliser et à informer sur la thématique en question, à mieux connaître les connaissances et les attentes du groupe et à donner les bases pour une prise de conscience et d'action future (la session développera aussi des exercices pratiques en fin de session).

Session B composée de sessions 3 et 4 (04 heures environ), qui portera sur des cas pratiques et présentera des exemples concrets et des solutions spécifiques avec l'objectif de promouvoir l'initiative et la prise d'action des acteurs cibles, de connaître les méthodologies et techniques modernes de gestion et d'innovation en réseaux sociaux.

*Les bénéficiaires devront être capables de mener correctement le projet et d'assurer sa viabilité.

L'on présentera des expériences, des exemples d'innovation en réseau sociaux, de stratégies et d'actions implémentées dans des contextes similaires et répliquables au sein du groupe, ainsi que des recommandations et des pistes d'action pour une bonne gestion de leur projet (community manager) et/ou de projet géré en commun comme les coopératives. Pour la troisième et quatrième session, un format plus participatif et

interactif est envisagé (les sessions développeront aussi des exemples concrets et pratiques).

Session C composée de sessions 5 et 6 (04 heures environ), de conclusion, portera sur la création d'une plateforme de vente dédié aux communautés ainsi qu'un récapitulatif des leçons tirées des sessions A&B précédentes et servira pour réaliser une restitution des contenus, et à résoudre des doutes ou questions des participants (la session développera aussi d'exercices pratiques).

Le calendrier d'implémentation prévu des modules est compris entre la première et la troisième semaine de mai 2022

Le prestataire sera responsable de :

- L'implémentation de 6 sessions de 2 heures chacune (en virtuel) de formation sur l'employabilité spécialement « community manager » des femmes.
- L'élaboration d'une note de cadrage du module incluant : agenda et proposition de contenus adaptés au cadre proposé pour les sessions de formation. Les thématiques, outils pédagogiques, cas pratiques, exercices ou dynamiques proposées devront être présentés dans cette première note de cadrage.
- L'animation des sessions de formation : assurer une exposition claire et compréhensible des contenus accordés, garantir la participation des bénéficiaires, résoudre les questions et doutes relevés.
- Le prestataire devra être disponible et capable de présenter des concepts et pratiques liés au sujet et de présenter des exemples et des pratiques assimilables et comparables au contexte local de la région Tanger-Tétouan –Al Hoceima.
- Élaboration d'un **MOOC** du premier module présentant les objectifs, matériels, présentations, cas pratiques et principaux apports de chaque session, qui sera livrée aux participants lors de la dernière session du module. Ce document inclura également des éléments de réponse et clarification aux doutes et questions relevées pendant les sessions, ainsi que des recommandations et de pistes d'actions (document de +/- 15 pages). À présenter lors de la dernière session de restitution.

- Élaboration d'un document succinct de restitution des contenus et exemples de la formation à l'équipe de FAMSÍ/ANMAR y incluant des recommandations et des propositions concrètes de projets et d'actions concernant les thèmes de la formation (+/-10 pages).
- Faire un suivi avec les bénéficiaires des actions innovantes issues de cette formation au-delà de l'achèvement de cette formation pour toutes orientations ou avis technique.

3. OBLIGATIONS DE FAMSÍ ET DU PRESTATAIRE

Pour le bon déroulement de l'action, le FAMSÍ s'engagera à :

- Promouvoir toutes les activités décrites ;
- Régler la prestation.

Obligations du prestataire de services :

Pour mener à bien l'assistance technique, le prestataire de services est appelé à travailler en concertation avec les partenaires du projet, en s'engageant à :

- Respecter les orientations et objectifs pédagogiques et méthodologiques tracés pour l'accompagnement programmé et le Comité de Pilotage ;
- Adapter la démarche et le contexte de l'activité aux attentes des participants et des communes membres de ANMAR ;
- Développer des outils d'accompagnement et orientation pour l'amélioration de l'autonomie économique des femmes;
- Suivre les procédures techniques et administratifs de FAMSÍ;
- Faire une proposition technique par chaque module de formation prévue incluant thématique, bénéficiaires, nombre d'heures de formation, matériaux nécessaires, profil de formateurs/formatrices...
- Transférer à FAMSÍ et la Fédération ANMAR les ressources identifiées bibliographiques, documentaires, médias ou autres sur l'autonomie économique des femmes, notamment au Maroc.

- Identifier et préparer un dossier de bonnes pratiques sur l'autonomie économique des femmes trouvées au Maroc.

Les livrables attendus et leurs délais de présentation sont :

- Note de cadrage du module 1 avec agenda, contenus et outils pédagogiques proposés (+/- 10 pages). À rendre 2 semaines avant la première session.
- MOOC du module (+/- 15 pages), à rendre lors de la dernière session.
- Document de restitution et recommandations (+/- 15 pages), à rendre 10 jours après la dernière session de formation.
- 2 fiches de cas ou bonnes pratiques sur la thématique du module (+/- 4 pages au total), à rendre 10 jours après la dernière session.
- Rapport succinct reprenant les demandes reçues ou traitées à la fin des deux semaines de la prestation du service d'accompagnement (+/- 10 pages), à rendre à la fin de **mai de 2022** de cette prestation du service d'accompagnement.

4. QUALIFICATION

- Expertise dans le/s domaine/s et thématiques définies dans ces TDRs, avec maîtrise pratique et théorique. Sera un atout l'expérience spécifique dans le domaine du marketing, création de plateforme, maîtrise des outils informatiques, connaissance en réseaux sociaux.
- Expérience dans la conceptualisation et l'animation de formation pour publiques diverses. Ce sera un atout pour le travail de formation avec des jeunes femmes diplômées en chômage, auto-entrepreneurs, membres ou salarié en micro-entreprises, coopératives... etc.
- Avoir des capacités en innovation surtout en relation avec les coopératives travaillant sur le tourisme, l'agroalimentaire et l'artisanat.
- Maîtrise de la langue arabe obligatoire, de préférence maîtrise du dialecte marocain.
- Expérience au Maroc et connaissance du cadre légal et socio-économique lié aux secteurs et thèmes spécifiés au Maroc.

- Sera un atout expérience et connaissance du contexte de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Les personnes intéressées doivent joindre à son offre et le CV qui deviennent contractuels vis-à-vis du FAMSÍ ainsi qu'une lettre de motivation.

L'évaluation des offres sera faite selon la suivante grille :

Concept	Habillant/Non habillant	Tranche de ponctuation (100%)
Expertise dans le/s domaine/s et thématiques définies dans ces TDRs, avec maîtrise pratique et théorique. Sera un atout l'expérience spécifique dans le domaine du marketing, réseaux sociaux, et innovation, la bonne connaissance sur le tourisme, l'agroalimentaire et l'artisanat. Expérience dans la gestion de plateformes d'e-commerce et réseaux sociaux	-	30%
Expérience dans la conceptualisation et l'animation de formation pour publiques diverses. Ce sera un atout pour le travail de formation avec des microentreprises, coopératives, et autoentrepreneur etc. Expérience en tant que formateur/trice en LIGNE	-	15%
Expérience au Maroc et connaissance du cadre légal et socio-économique lié aux secteurs et thèmes spécifiés au Maroc. Sera un atout expérience et connaissance du contexte de la Région de		15%

Tanger-Tétouan-Al Hoceima		
Maîtrise de la langue arabe obligatoire, de préférence maîtrise du dialecte marocain. Maîtrise de la langue française	Habilitant/Non habilitant	-
Espagnol souhaitable	-	5%
Offre économique	-	35 %

5. DELAI D'EXECUTION DE LA PRESTATION

La prestation commencera le jour après la signature du contrat.

La date de finalisation de la prestation de service est le **30 juin 2022**.

6. REMUNERATION DES PRESTATIONS

La prestation couvre à la fois :

- Les déplacements, hébergement et restauration ;
- Livrables signalés de la prestation de services ;
- Une facture de bon et du forme pour chaque règlement.

7. MODALITE DE RÉGLEMENT

FAMSI établira un contrat de prestation de services pour l'exécution des tâches précisées juste après la sélection des offres.

L'enveloppe financière attribuée à cette assistance technique est de **50.000 MAD (TTC)**.

8. ACCEPTATION DES CONDITIONS

La participation à ce concours implique l'acceptation des présentes conditions générales, ainsi que le respect des exigences et obligations légales applicables (VOIR et SIGNER ANNEXE I/ANEXE I)

ANEXO I. CERTIFICADOS/DECLARACIONES JURADAS

D/Dña con DNI/NIF.....como representante de la Entidad..... con CIF.....

DECLARA BAJO SU RESPONSABILIDAD: (señale lo que proceda)

Que la Entidad que represento goza de capacidad técnica y de gestión económica suficientes para la ejecución del correspondiente proyecto.

Que la Entidad que represento se encuentra de alta e inscrita en el epígrafe correspondiente en el Impuesto de Actividades Económicas y al corriente de su pago.

Que la Entidad que represento se encuentra al corriente en el cumplimiento de sus obligaciones tributarias, aportando certificado expedido por la Agencia Tributaria.

Que la Entidad que represento se encuentra al corriente en el cumplimiento de sus obligaciones con la Seguridad Social, aportando certificado expedido por la Tesorería General de la Seguridad Social.

Que la Entidad que represento no está incurso en ninguna de las prohibiciones para ser persona beneficiaria, de conformidad con lo establecido en el artículo 13 de la Ley 38/2003, de 17 de noviembre, General de Subvenciones y con lo establecido en el artículo 2 de la presente Orden.

Que la Entidad que represento se somete a la jurisdicción de los juzgados y tribunales de cualquier orden, para todas las incidencias que de modo directo o indirecto pudieran surgir del contrato, con renuncia, en su caso, al propio fuero jurisdiccional que pudiera corresponder.

El/la abajo firmante DECLARA, de aceptación incondicionada y acatamiento del presente documento sin salvedad alguna, así como la exactitud y veracidad de todos los documentos presentados y de que cumplan todas y cada una de las condiciones para la contratación.

En Sevilla, a de de 2022.

Firma